L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 30, 14 août 2015

Alors que plusieurs plaisanciers se ruaient vers le terrain de camping du lac Reid pour répondre à l'avis d'évacuation ordonné par le service des incendies de forêt des TNO, les hélicoptères veillaient au grain malgré la visibilité réduite causée par la fumée épaisse. (Alain Bessette)

Élections fédérales

Voterez-vous en français ou en anglais?

Danny Joncas (Francopresse)

Une fois tous ses devoirs d'électeur bien informé complétés, apposer un « X » à côté du nom du candidat de son choix dans le cadre d'une élection fédérale constitue une tâche plutôt simple, en apparence. Or, pour plusieurs francophones hors Québec de même que pour plusieurs anglophones vivant au Québec, exercer son droit de vote peut s'avérer un exercice plutôt frustrant.

À l›approche de la 42e élection fédérale canadienne, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, dénonce l'absence de personnel bilingue dans plusieurs bureaux de scrutin au pays.

Comme c'est souvent le cas avec les institutions fédérales qui sont en contact direct avec le public, le personnel du commissaire a constaté que bien que l'agence concernée, Élections Canada dans ce cas-ci, reconnaisse ses obligations sur le plan linguistique, le comportement affiché sur le terrain est tout sauf exemplaire.

« L'institution possède un plan visant le recrutement des directeurs de scrutin, mais les descriptions et énoncés de travail de ceux-ci et des agents de liaison en région ne comprennent pas de compétences linguistiques obligatoires », observe le commissaire aux langues officielles.

« Pourtant, leurs responsabilités font en sorte qu'ils pourraient être appelés à traiter dans l'une ou l›autre des langues officielles avec les électeurs et les médias », poursuit Graham Fraser dans son analyse qui découle d›une vérification menée à la fin juin 2014, lors d'élections partielles dans deux circonscriptions albertaines et deux autres dans la grande région de Toronto.

Quand Élections Canada tient tête

Toutefois, le cas d'Élections Canada est quelque peu différent de celui des autres institutions fédérales qui se font régulièrement réprimander par le chien de garde des droits linguistiques des minorités.

En effet, contrairement aux autres récidivistes, Élections Canada ne fait pas qu'accuser réception des neuf recommandations formulées par Graham Fraser et promettre de rectifier le tir. Élections Canada réplique plutôt au commissaire et lui exprime son désaccord avec certaines recommandations.

À titre d'exemple, en réponse à une recommandation exigeant que l'agence fédérale mette en place un plan de recrutement de directeurs de scrutin, d'agents de liaison, de fonctionnaires électoraux et d'autres travailleurs électoraux bilingues, Élections Canada avance qu'il s'agit là d'un objectif tout simplement irréaliste dans certaines régions.

« Nous nous engageons à prendre des mesures afin d'améliorer la qualité de nos services dans les deux langues officielles offerts au public. Cependant, nous ne pouvons garantir qu'un service en personne de qualité égale en français et en anglais sera offert au public en tout temps, dans tous les lieux de vote », soutient Élections Canada.

Une telle affirmation va dans le même sens que ce promet Élections Canada aux électeurs en matière de services dans les deux langues, sur son site Web.

« Partout où cela est possible, les fonctionnaires électoraux présents aux bureaux de scrutin parlent les deux langues officielles du Canada. Des interprètes peuvent accompagner les électeurs pour les aider au besoin », stipule la section du site Web officiel d'Élections Canada qui décrit le système électoral canadien.

Qui plus est, toujours sur le site Web de

Élection

Suite en page 2

Élection

Suite de la une

l'agence fédérale, parmi les critères que l'on énumère afin de pouvoir décrocher un poste de fonctionnaire électoral, il n'est nullement question de maîtrise de l'une ou l'autre des deux langues officielles. ll y est plutôt question de citoyenneté, d'âge, de lieu de résidence et d'interdiction de participer à des activités politiques partisanes.

Mais en bout de ligne, quoi qu'en dise Élections Canada, Graham Fraser maintient sa position selon laquelle les Canadiens d'un bout à l'autre du pays doivent être en mesure de communiquer avec le personnel d'Élections Canada dans la langue de leur choix, le jour de l'élection.

« L'élection est un exercice ponctuel; les électeurs s'attendent à recevoir les renseignements et à voter rapidement, ce qui explique le besoin d'intégrer les langues officielles dès le premier contact avec eux en leur offrant activement un service bilingue », croit M. Fraser.

À en juger par les commentaires formulés de part et d'autre, le commissaire aux langues officielles et Élections Canada risquent de poursuivre ce débat dans les mois qui suivront l'élection du 19 octobre.

Entente de principe de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest

Un précédent historique

L'Entente aura-t-elle un impact sur l'ensemble du Canada?

Denis Lord

Pour le chef adjoint du Congrès des peuples autochtones (CPA), Ron Swain, l'entente de principe survenue entre la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et les gouvernements ténois et canadien est la plus importante du genre depuis l'Accord de Charlottetown, en 1992.

Bien qu'il fut un échec, l'Accord de Charlottetown comprenait un *Accord relatif à la Nation métisse*, ébauche de futures négociations sur l'autonomie gouvernementale, les terres et les ressources.

L'entente survenue aux TNO n'est pas applicable dans sa totalité dans le Sud, nuance Ron Swain, mais elle aura un impact sur l'ensemble du Canada et servira de modèle. Le chef adjoint du CAP vante l'attitude du premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Bob McLeod, dans ce dossier. « Je le connais très bien, de dire M. Swain. Il a amené le transfert des responsabilités aux TNO. Il a été la force motrice de l'entente de principe avec la Nation métisse des TNO. »

M. Swain rappelle que la Cour suprême du Canada entendra cet automne l'affaire Harry Daniels. « Si nous gagnons, dit-il, la *Loi sur les Indiens* ne sera plus utilisée pour dire qui est un Indien. » La décision devrait survenir au printemps 2016.

Comme Ron Swain, le titulaire de la Chaire de recherches du Canada sur l'identité métisse de l'Université de Saint-Boniface, Denis Gagnon, croit que si l'entente de principe est entérinée, ce serait la première fois au Canada qu'on reconnaitrait aux Métis plus que des droits de pêche et de chasse. « On a même refusé à la Manitoba Metis Federation le droit à la consultation », rappelle-t-il.

Denis Gagnon minimise l'impact ailleurs au Canada de l'entente ténoise concernant les Métis. « Le gouvernement du Canada a été plus proactif aux Territoires du Nord-Ouest que dans le reste du Canada. Avec le Traité 8, il tenait compte des Métis, ce qui ne s'est pas fait ailleurs. »

L'entente de principe survenue entre la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et les gouvernements ténois et canadien, le 31 juillet dernier, porte entre autres sur la récolte des ressources fauniques, l'exploitation forestière, le partage des redevances minières et les mesures économiques. Elle est assortie d'un octroi de 69,4 M$ et d'un titre de propriété de 25 194 km^2 de terres dans le Slave Sud.

Vous devez téléphoner au ministère des Travaux publics et des Services du GTNO?

Les numéros de téléphone qui étaient en usage dans les bureaux gouvernementaux de Yellowknife ont été changés pour mieux vous servir.

- Vous pourrez communiquer avec le personnel des services dont vous avez besoin en composant moins de numéros.
- Vous pourrez joindre les employés en composant leur numéro de poste.
- Vos appels seront redirigés par un système d'assistance vocale.

Vous cherchez un numéro de téléphone?

- Standard téléphonique du GTNO : 867-767-9000
- Répertoire : rdirectory.gov.nt.ca

Pour en savoir plus :
www.pws.gov.nt.ca/projects/phones.htm

Territoires du Nord-Ouest

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Dixième anniversaire de l'Accord tlicho

L'événement a souligné le 7 août dernier le premier gouvernement autochtone a s'autogérer.

L'Accord a donné au peuple tlicho un territoire de 39 000 kilomètres carrés de terre entre le Grand lac de l'Ours et le Grand lac des Esclaves, ainsi que leur contrôle, en plus de pouvoirs législatifs et de la somme de 152 millions sur 14 ans donné par le gouvernement fédéral.

Parmi les célébrations, mentionnons une fête communautaire au centre culturel de Behchoko demain et un tournoi de jeux de mains.

Examen des lacs ténois

Les scientifiques sont de retour dans la région du Dehcho cet été. Ils essaient de savoir pourquoi certains lacs ont des niveaux plus élevés de mercure que d'autres, et si la fonte du pergélisol contribue au problème.

Les spécialistes soulèvent que le problème du mercure dans le poisson dans le Nord provient souvent du Sud. Ils souhaitent également connaitre les conséquences des changements climatiques dans l'Arctique circumpolaire. Pour ce faire, l'équipe prélève des carottes de pergélisol.

Le prix des boissons alcoolisées bientôt à la baisse à Yellowknife

Le 8 septembre, la Commission des alcools des Territoires du Nord-Ouest commencera à fixer la tarification des produits dans les deux établissements de la ville de Yellowknife. La population demande une cohérence des prix avec ceux du reste du territoire depuis de nombreuses années.

Selon le directeur de la commission des opérations, Peter Mahar, la baisse des prix devrait être perceptible, mais ne sera pas énorme. Dès cet automne, les deux magasins de Yellowknife auront le même propriétaire.

La grève de Hay River est terminée

Après 25 semaines, le syndicat et la Ville de Hay River en sont arrivés à un consensus.

Le 5 août, le conseil municipal a ratifié une nouvelle convention collective entre la Ville et l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente environ 30 employés municipaux.

L'entente de trois ans, qui est configurée pour expirer le 31 décembre 2016, offrira des augmentations salariales de 2 % au 1er janvier 2014, de 2 % le 1er janvier 2015 et de 1,75 % le 1er janvier 2016.

Plus haut taux d'emploi aux TNO en juillet

Le nombre d'emplois pour Juillet 2015 montre que le taux d'emploi aux TNO se situait à 70,8 pour cent. Ce nombre est le plus élevé au pays.

Il s'agit d'une légère augmentation par rapport au mois de juin.

Malgré une belle performance aux Territoires du Nord-Ouest, le Bureau de la statistique des TNO souligne que le taux de chômage a augmenté.

Il a bondi, passant de 7,1 pour cent en juin à 8,2 en juillet. Le taux de chômage national se situe à 6,8 pour cent.

Les tarifs d'électricité bientôt plus élevés pour les usagers de Yellowknife

Les faibles niveaux d'eau à la centrale hydroélectrique du lac Snare forcent la NWT Power Corporation à utiliser ses générateurs diesel. Ces activités qui durent depuis 8 mois coûtent des dizaines de milliers de dollars par jour.

L'année dernière, la société d'énergie a suggéré une hausse de tarif sur deux ans en raison d'un des étés les plus secs depuis des décennies. Le gouvernement avait annoncé qu'il emprunterait 20 millions de dollars pour couvrir ces dépenses.

Commissaire aux langues officielles

Élections Canada n'est pas assez bilingue

Maxime Denis et Lina Dib
LA PRESSE CANADIENNE

Élections Canada doit faire plus d›efforts pour servir les Canadiens dans les deux langues officielles d›un bout à l›autre du pays.

C'est la conclusion à laquelle arrive le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, dans un rapport publié récemment.

Le rapport tombe à point. Alors que le premier ministre Stephen Harper vient de déclencher la campagne électorale qui enverra les citoyens aux urnes le 19 octobre.

Le commissaire Fraser fait neuf recommandations à l'organisme qui administre le scrutin au pays. Le Directeur général des élections (DGE) refuse trois d'entre elles, ce que déplore le commissaire.

Parmi les trois recommandations rejetées par le DGE, celle de la mise en œuvre d'un plan pour recruter des directeurs du scrutin et des agents de liaison en région qui soient tous bilingues.

À cela, le DGE répond qu›il n›est ni raisonnablement possible ni nécessaire d›exiger le bilinguisme des directeurs du scrutin et des agents de liaison en région.

M. Fraser, lui, est convaincu que la loi donne le droit à tous les électeurs de recevoir des services dans la langue officielle de leur choix partout au pays.

« J'ai toujours été bien conscient du défi que ça représente pour mobiliser autant de personnes pour travailler une seule journée », a expliqué Graham Fraser en entrevue avec *La Presse canadienne*, vendredi.

Les objectifs de cette vérification menée par le commissaire aux langues officielles étaient de garantir aux électeurs de pouvoir voter dans leur langue, s'assurer qu'il existe un mécanisme permettant de fournir une qualité égale des services en français et en anglais, tenir compte des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour l'embauche du personnel électoral et surveiller le rendement des services bilingues dans les bureaux de scrutin.

La vérification a été menée au cours de la dernière année et durant les élections partielles du 30 juin 2014 en Ontario et en Alberta.

« On s'est rendu compte qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations pour les travailleurs, pas suffisamment de compréhension de la Loi (sur les langues officielles) de la part des employés, pas suffisamment de reconnaissance du besoin d'évaluer la présence des communautés de langue officielle en situation minoritaire », a résumé le commissaire.

Élections Canada a affirmé avoir déjà apporté quelques changements, mais précise qu›il faudra attendre après le 19 octobre pour voir d'autres recommandations être mises en place.

« Nous sommes conscients des défis que doit relever l'institution pour respecter ses obligations linguistiques, considérant la courte durée des scrutins, les difficultés de recrutement et les nombreux postes de fonctionnaire électoral à doter partout au Canada. Nous estimons que l'institution pourrait mettre en place plusieurs mesures lui permettant d'obtenir des résultats concrets et de faire des progrès importants afin de respecter les droits linguistiques des Canadiens », peut-on lire dans le rapport du commissaire Fraser.

Graham Fraser souligne l'importance du bilinguisme dans cet exercice démocratique que sont les élections fédérales.

« C'est toujours un danger lorsque des électeurs pensent qu'ils n'auront pas la possibilité d'exercer leur droit de vote dans la langue de leur choix et ça peut être un facteur de découragement. Je ne pense pas cependant que ça peut être un facteur majeur, mais c'est un droit sacré dans une démocratie », a affirmé M. Fraser.

Le commissaire aux langues officielles invite les citoyens à déposer une plainte s'ils n'ont pas reçu les services dans la langue officielle de leur choix lors des prochaines élections fédérales.

Concours Intelli-feu
La prévention commence à la maison

Nous avons tous la responsabilité de protéger notre propriété contre les incendies de forêt.

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) invite toutes les personnes qui ont des biens immobiliers aux abords d'une forêt, et qui ont pris ou qui prennent des mesures pour les protéger des incendies, à participer au concours Intelli-feu « *La prévention commence à la maison* ».

Comment participer au concours :

- Assurez-vous que votre propriété a été consignée en tant que « ressource à protéger » auprès du MERN.
- Soumettez des photos de votre chalet ou de votre maison avant l'installation de tout système de protection Intelli-feu.
- Protégez votre propriété à l'aide d'un système Intelli-feu.
- Soumettez des photos de votre propriété après l'installation de tout système de protection Intelli-feu.
- Envoyez le tout par courriel à l'adresse ENR_firesmart_contest@gov.nt.ca.

Vous pourriez gagner une pompe, des boyaux d'arrosage et des gicleurs pour vous aider à protéger votre propriété contre les incendies de forêt.

Le concours Intelli-feu « *La prévention commence à la maison* » prendra fin le 1er septembre 2015.

Le tirage aura lieu le 4 septembre 2015.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau du MERN de votre collectivité ou de votre région ou visitez le site www.nwtfire.com, sous l'onglet *FireSmart Program*.

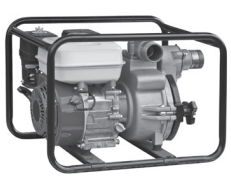

(Les images ci-dessus ne sont pas une réplique exacte du matériel offert.)

Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles

PROGRAMME DE BOURSE
POUR LES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Êtes-vous un athlète de haut niveau qui a besoin d'aide financière? Le Programme de bourses pour les athlètes de haut niveau des Territoires du Nord-Ouest peut vous fournir l'aide qui vous permettra d'exceller dans les hautes sphères de votre sport.

Les athlètes admissibles peuvent faire parvenir leur demande au ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) et à la fédération Sport North dès maintenant et jusqu'au **11 septembre 2015**. Les dossiers complets doivent être acheminés au plus tard le **16 octobre 2015.**

Pour être admissible à une bourse, vous devez satisfaire les critères suivants :

- être membre en règle d'une association sportive nationale ou territoriale;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être résident des Territoires du Nord-Ouest;
- ne pas être employé à temps plein (c'est-à-dire plus de 20 heures par semaine);
- ne pas recevoir de rémunération d'une ligue ou d'une équipe de sport professionnel.

Pour de plus amples renseignements, y compris pour connaître les détails du programme et pour obtenir les formulaires de demande, consultez le www.maca.gov.nt.ca ou le www.sportnorth.com, ou communiquez avec :

Damon Crossman
Gestionnaire des programmes de sports et de loisirs
Ministère des Affaires municipales et communautaires
Tél. : 867-873-7757
Courriel : damon_crossman@gov.nt.ca

Bill Othmer
Gestionnaire des sports
Sport North
Tél. : 867-669-8336
Courriel : bothmer@sportnorth.com

Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires

SPORT NORTH FEDERATION

Éditorial

Alain Bessette

J'haïs les élections!

Municipale, territoriale, fédérale... il semble que toutes les années, on se retrouve en élection. C'était pire il y a quelques années alors qu'il y avait un gouvernement minoritaire et qu'on a eu une élection fédérale en prime.

Ce que je déteste de ces élections, surtout au fédéral, c'est le comportement déplaisant des leaders et de leurs équipes promotionnelles, peu importe leur appartenance.

Ça fait déjà plusieurs mois que les publicités conservatrices négatives apparaissent à la télé, et ça ne va pas ralentir alors que la vraie campagne électorale vient de débuter.

Les campagnes de *salissage* ne sont pas nouvelles. Où en serait le Parti conservateur sans le scandale des commandites des libéraux du début des années 2000?

Malgré tout, je reste à l'affut des nouvelles durant la période électorale. Même si je suis un peu cynique, je me fais un devoir de suivre les péripéties des partis et, comme aujourd'hui, de me permettre de les commenter.

Cette semaine, ce sont les propos déplaisants de M. Mulcair qui m'ont irrité au plus haut point. Alors que débute le procès du sénateur Duffy et du témoignage de l'ex-chef de Cabinet du premier ministre, la campagne électorale de Stephen Harper l'amène dans le Nord. Pour nous, c'est une visite annuelle normale de M. Harper, ça fait partie des événements usuels du mois d'août. Mais voilà que monsieur Mulcair décide qu'il s'agit d'une façon d'éviter d'être à Ottawa lors du procès. Au minimum, il s'agit d'un raisonnement douteux, car on est au 21e siècle et être à Iqaluit ou à Yellowknife ne fait aucune différence pour les médias qui ont accès au premier ministre sortant même s'il n'est pas à Ottawa ou dans une grande capitale provinciale.

Mais ce qui m'a encore plus ennuyé dans les propos de M. Mulcair, c'est quand il accuse Harper « d'aller se cacher au pôle Nord ». M. Mulcair, j'aimerais faire remarquer qu'Iqaluit et Yellowknife sont plus proche d'Ottawa que du pôle Nord. On est éloignés, mais on ne se trouve pas au bout du monde. Je suis certain qu'on a été chanceux qu'il n'ait pas ajouté l'image de se « cacher dans un igloo d'esquimau », tant qu'à y être.

Je ne suis pas le seul à trouver ces propos dégradants et insultants.

J'ignore quelle sera la réaction des candidats néo-démocrates du Nunavut, de Western Arctic et du Yukon, mais des excuses du chef et de ses candidats locaux s'imposent.

Le Monument aux vétérans est atypique de l'œuvre du sculpteur inuvialuit Eli Nasogaluak. Vous pourrez lire le tout la semaine prochaine. (Photo : Denis Lord)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord et Noémie Bérubé
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldien Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Harper fuit au pôle Nord pour s'éloigner du procès Duffy, raille Mulcair

Par Fannie Olivier
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - À la veille du très attendu témoignage de l'ex-chef de cabinet du premier ministre Nigel Wright, Stephen Harper s'est attiré mardi les railleries de ses rivaux qui l'accusent de se défiler en fuyant au pôle Nord.

Avec la reprise en pleine campagne électorale du procès de l'ex-sénateur Mike Duffy mercredi, les questions au chef conservateur sur ce dossier embarrassant risquent de se multiplier. Comme l'avion de campagne de M. Harper s'apprête à se poser aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut à la fin de la semaine, Thomas Mulcair prétend que M. Harper tente « d'aller se cacher au pôle Nord ».

« Il a essayé de s'esquiver de mes questions à la Chambre des communes par rapport à M. Duffy, mais ça n'a pas marché. Il peut s'éloigner dans l'Arctique, mais les questions vont continuer de le talonner », a lancé le chef néo-démocrate. Selon lui, M. Harper a dit une chose et son contraire dans l'affaire Duffy, et il croit que la réalité va bientôt le rattraper.

Le leader du Parti libéral, Justin Trudeau, a tapé sur le même clou en affirmant que les Canadiens allaient découvrir avec cette reprise du procès que les conservateurs agissent dans l'intérêt de leur parti plutôt que celui de la population. Il a d'ailleurs profité d'une visite à son bureau de campagne de Papineau, à Montréal, pour rappeler son intention de réformer le Sénat et annoncer des « mesures de transparence ».

« Après s'être fait élire en promettant plus d'imputabilité et de transparence, M. Harper a dirigé le gouvernement le plus partisan et le plus secret de l'histoire de notre pays », a déploré M. Trudeau.

Le chef conservateur, lui, n'a pas paru ébranlé à l'approche de la reprise de ce procès médiatisé. En campagne à Markham, en Ontario, il a répété qu'il avait d'abord cru que c'était M. Duffy qui avait remboursé ses 90 000 $ de dépenses inappropriées - pas M. Wright. « Quand j'ai appris que ce n'était pas le cas, j'ai pris des actions nécessaires et des gens sont en train d'être tenus responsables pour leurs actions », a-t-il affirmé.

M. Harper a toutefois esquivé les questions spécifiques sur le sujet, notamment si M. Wright avait démissionné ou avait plutôt été congédié.

Lutte contre la drogue

Après avoir beaucoup évoqué la sécurité au cours des derniers jours, M. Harper a abordé un autre de ses sujets de prédilection mardi en annonçant diverses mesures contre la drogue. Il a promis de hausser le financement des activités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) contre les laboratoires clandestins de production de stupéfiants et de mettre sur pied une ligne téléphonique d'aide aux proches des toxicomanes. Il entend également exiger de la Commission de la santé mentale du Canada qu'elle se penche davantage sur les liens entre la toxicomanie et la santé mentale.

Le chef conservateur a ainsi voulu tracer une ligne claire entre lui et ses adversaires, qui prônent une approche plus souple à l'égard de la marijuana, M. Trudeau allant jusqu'à faire l'apologie d'une légalisation. M. Harper croit que la majorité des gens aux pays rejettent cette idée. « Nous pensons que c'est la mauvaise direction pour la société et je ne pense pas que c'est la façon dont la plupart des Canadiens veulent s'attaquer au problème », a-t-il dit.

Période de mise en candidature pour l'Ordre des TNO

L'Ordre des Territoires du Nord-Ouest a été établi en 2013 en vertu de la *Loi sur les emblèmes et les distinctions territoriaux* afin de reconnaître les résidents du Nord qui se sont distingués et qui ont excellé dans un domaine d'activités au profit des résidents des Territoires du Nord-Ouest (TNO) ou d'ailleurs. Il s'agit de la distinction honorifique la plus élevée aux TNO.

Les citoyens canadiens qui résident ou qui ont résidé aux TNO peuvent recevoir l'Ordre, et leur candidature peut être proposée par un particulier ou un organisme. Vous ne pouvez pas proposer votre propre candidature. Le nombre de lauréats sera limité à dix personnes la première année, et à trois personnes les années suivantes. Vous pouvez vous procurer les formulaires de mise en candidature en visitant le site Web de l'Assemblée législative, à l'adresse suivante : www.assembly.gov.nt.ca.

Vous avez jusqu'au 4 septembre 2015 pour présenter une candidature.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Haylee Carlson
Bureau du greffier
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Téléphone : 867-669-2241
Télécopieur : 867-873-0432

Félicitations à tous ceux et celles qui participeront aux Jeux d'été de l'Ouest canadien

Je tiens à féliciter tous les athlètes, les entraîneurs, les accompagnateurs et le personnel de mission qui participeront aux Jeux d'été 2015 de l'Ouest canadien, du 7 au 16 août prochain, dans la municipalité rurale de Wood Buffalo, en Alberta. Je vous souhaite des Jeux passionnants et enrichissants ainsi que des rencontres mémorables.

Je remercie également chaleureusement les bénévoles, les entraîneurs, les parents et les dirigeants sportifs qui ont joué un rôle important dans le développement des athlètes. Votre contribution permet aux jeunes de mener une vie saine et active, favorisant ainsi leur bien-être physique et mental.

Bravo à tous pour cette réussite remarquable!

Robert C. McLeod
Ministre des Affaires municipales et communautaires

Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires

AVIS — LOI SUR LES SOCIÉTÉS

En vertu de l'article 27 de *la Loi sur les sociétés*, le registraire des Territoires du Nord-Ouest a l'intention de dissoudre les sociétés énumérées ci-dessous. Celles-ci ont manqué à leur obligation, deux années consécutives, de déposer des états financiers et de présenter la liste des membres de leur conseil d'administration, comme le précise l'article 18 de la Loi. Toute personne en lien avec une société ci-dessous et qui sait que cette dernière souhaite poursuivre ses activités est priée de communiquer avec le registraire immédiatement, ou au plus tard dans les 90 jours suivant la publication du présent avis :

Registraire des sociétés
Ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Immeuble Stuart M. Hodgson
C. P. 1320, 5009, 49e Rue
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-920-8985; téléc. : 867-873-0243

N.W.T. MOTOR TRANSPORT ASSOCIATION
NORTHWEST TERRITORIES FISHERMEN'S FEDERATION
YELLOWKNIFE ZONE 5 PIN BOWLERS' ASSOCIATION
DEHCHO FIRST NATIONS
THE TETLIT GWICH'IN (FORT MCPHERSON) TOURISM SOCIETY
FORT SMITH MINOR HOCKEY ASSOCIATION
BEAUFORT DELTA LEGAL SERVICES CLINIC
FT. LIARD METIS LOCAL 67
REGROUPEMENT DES PARENTS FRANCOPHONES DES TERRITOIRES DU NORD-QUEST
ASSOCIATION DES FRANCOPHONES DE FORT SMITH
YELLOWKNIFE ARTS FESTIVAL SOCIETY (THE)
K'ASHO GOT'INE CULTURAL SOCIETY
NORTHERN SAFETY ASSOCIATION (NSA)
NWT HIV AND HEPATITIS C SUPPORT NETWORK
WESTERN INDIGENOUS ALLIANCE OF N.W.T.
KATLODEH COMMUNITY IMPROVEMENT SOCIETY
THE SACRED CIRCLE PROJECT
THE AFRICAN CARIBBEAN CANADIAN ASSOCIATION (NWT)
YELLOWKNIFE MEMORIAL FOUNDATION
NWT PLAYWRIGHTS ASSOCIATION
INUVIK QAYAQ CLUB
KING'S ADDITION BAPTIST MISSION
HEALING OUR SPIRIT YOUTH FUND
THE EDZO INSTITUTE
YELLOWKNIFE MOTORSPORTS
HAY RIVER CORRIDOR RATEPAYERS ASSOCIATION
NWT IMMIGRANT FAMILY SOCIETY
MIDNIGHT SUN WHEELERS
BEHCHO'KO HANDGAME COMMITTEE
DEHCHO ABORIGINAL BUSINESS ASSOCIATION
VICTOR MENACHO MEMORIAL HANDGAMES SOCIETY
PAULATUK FOOD BANK SOCIETY
SUBWAY THRASHERS HOCKEY CLUB
BEHCHO'KO COMMUNITY SERVICES COMMITTEE
HAY RIVER RATE-PAYERS ASSOCIATION
MEN FOR CHANGE NWT

Territoires du Nord-Ouest Justice

Élections fédérales

Le gouvernement repasse de vieilles informations

Des fonds pour la fusion, les transports et la prévention des maladies buccodentaires

Denis Lord

Élections obligent, le gouvernement fédéral multiplie depuis peu les annonces de financement, même s'il s'agit souvent de fonds déjà programmés depuis des lustres. Ainsi, le 30 juillet dernier, Ottawa annonçait qu'il injecterait 18 M$ dans le système de santé ténois par le biais du Fonds d'investissement-santé pour les territoires (FIST) et ce, pour les trois prochaines années. À quelques dollars près, il s'agit de montants qui étaient déjà annoncés en 2014.

La somme sera dépensée dans quatre secteurs de la santé. 8,5 M$ appuieront la fusion annoncée l'an dernier des huit administrations de services de santé des Territoires du Nord-Ouest. En 2014, le gouvernement ténois affirmait que cette fusion faciliterait la coordination et la gestion de l'administration, augmenterait la qualité et la rapidité des services, générerait des économies et serait une solution à l'actuel manque d'imputabilité des administrations.

Les Territoires du Nord-Ouest recevront 5,3 M$ du FIST pour les aider à assumer le coût des transports pour raisons médicales.

Dents et cybersanté

4,5 M$ seront versés pour élaborer un plan d'action en santé buccodentaire des enfants et des jeunes. Selon des statistiques fournies par le cabinet de la ministre fédérale de la Santé, Rona Ambrose, un plan d'action, axé notamment sur la prévention et la détection précoce, permettrait de réduire les maladies buccodentaires de 50 % chez les enfants âgés de 6 ans et moins.

Enfin, 400 000 $ seront versés aux TNO pour un projet visant les soins de convalescence et le counseling pour les personnes ayant suivi un traitement de désintoxication. Ce projet emploiera des technologies de cybersanté et permettra aux patients de recevoir des soins dans leur collectivité. Une partie des fonds servira aussi à la création d'un modèle de cybercounseling, qui augmentera l'accès à ces services, en particulier pour les personnes résidant dans de petites collectivités.

Dans le communiqué de presse publié pour l'occasion, le ministre de la Santé et des Services sociaux des TNO, Glen Abernethy, se réjouit de la manne. « L'aide financière que nous fournit Santé Canada par l'intermédiaire du Fonds d'investissement-santé pour les territoires, écrit-il, nous donne la chance de cibler les besoins prioritaires en matière de services, ainsi que d'apporter des changements qui s'imposent à la structure du système de santé et services sociaux. Grâce à ces innovations, nous pourrons passer à un système intégré qui met en priorité l'offre des meilleurs soins possibles à tous les résidents et l'amélioration des services partout aux Territoires du Nord-Ouest. »

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Approvisionnement et distribution de carburant dans diverses collectivités

PO449732

- Diverses collectivités, TNO -

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour l'approvisionnement et la distribution de carburant tel que du diesel de type A, de l'essence automobile et du carburéacteur dans diverses collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Les propositions doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Immeuble Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 h, HEURE LOCALE, LE 24 AOÛT 2015.

Pour obtenir une copie de cet appel d'offres, veuillez écrire à psstenders@gov.nt.ca.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Téléphone : 867-767-9044
Télécopieur : 867-920-4112
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.

Vente de marchandises excédentaires

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest propose des horaires de vente de marchandises excédentaires selon la méthode de paiement comptant sans livraison à l'entrepôt de Yellowknife, au 415, route Byrne.

Chaque vendredi du mois d'août, le public aura la possibilité d'acheter des marchandises excédentaires selon le principe du premier arrivé, premier servi entre 13 h et 18 h. Veuillez noter que nous acceptons uniquement les paiements comptants et les chèques d'entreprise.

Des dispositions particulières sont en vigueur pour les administrations communautaires et les organismes à but non lucratif qui souhaitent se procurer des biens excédentaires du gouvernement. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le superviseur de l'entrepôt au 867-767-9046, poste 32138 ou à Russ_Jones@gov.nt.ca.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Route de glace de Deline

CT101595

– Route de glace de la vallée du Mackenzie, TNO –

Le travail consiste à construire et à entretenir la zone 5-1 (du kilomètre 0 au kilomètre 99) de la route de glace de Deline.

Les offres doivent parvenir à l'Administrateur de contrats des Services partagés de l'approvisionnement d'Inuvik ou de Yellowknife, au plus tard à :

15 h, HEURE LOCALE, LE 24 AOÛT 2015.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles le 27 juillet 2015. Pour en obtenir une copie, veuillez écrire à psstenders@gov.nt.ca.

Une rencontre avant soumission aura lieu le 10 août, à 15 h, au 2e étage de l'immeuble Nahendeh Kue, à Fort Simpson NT.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés
de l'approvisionnement, Yellowknife
Gouvernement des TNO
Téléphone : 867-873-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Construction et entretien de la route de glace (zone 6)

CT101598

– Route de glace de la vallée du Mackenzie, TNO –

Le travail consiste à construire et à entretenir la zone 6 de la route 1 (du kilomètre 690 au kilomètre 784,1) de la route de glace de la vallée du Mackenzie.

Les offres doivent parvenir à l'Administrateur de contrats des Services partagés de l'approvisionnement de Fort Simpson, d'Inuvik ou de Yellowknife, au plus tard à :

15 h, HEURE LOCALE, LE 31 AOÛT 2015.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles le 4 août 2015. Pour en obtenir une copie, veuillez écrire à psstenders@gov.nt.ca.

Une rencontre avant soumission aura lieu le 18 août 2015, à 15 h, au 2e étage de l'immeuble Nahendeh Kue, à Fort Simpson, aux TNO.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés
de l'approvisionnement, Yellowknife
Gouvernement des TNO
Téléphone : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Pont de glace du Grand lac de l'Ours (zone 5-2) et route d'accès à la collectivité

CT101597

– Route de glace de la vallée du Mackenzie, TNO –

Le travail consiste à construire et à entretenir la zone 5-2 (du kilomètre 99 au kilomètre 110) du pont de glace du Grand lac de l'Ours ainsi que la route d'accès à la collectivité.

Les offres doivent parvenir à l'Administrateur de contrats des Services partagés de l'approvisionnement de Fort Simpson, d'Inuvik ou de Yellowknife, au plus tard à :

15 h, HEURE LOCALE, LE 31 AOÛT 2015.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles le 4 août 2015. Pour en obtenir une copie, veuillez écrire à psstenders@gov.nt.ca.

Une rencontre avant soumission aura lieu le 17 août 2015, à 15 h, au 2e étage de l'immeuble Nahendeh Kue, à Fort Simpson, aux TNO.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés
de l'approvisionnement, Yellowknife
Gouvernement des TNO
Téléphone : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca.

Des écolos contestent en Cour suprême les changements à l'Office national de l'énergie

LA PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER - Des opposants aux grands projets énergétiques canadiens veulent contester en Cour suprême les modifications apportées par le gouvernement conservateur aux procédures de l'Office national de l'énergie, qui restreignent selon eux la participation citoyenne.

L'organisme environnemental ForestEthics Advocacy et plusieurs autres intervenants ont demandé au plus haut tribunal du pays d'être entendus sur la constitutionnalité de ces changements.

Selon l'organisme de Vancouver, les modifications apportées récemment à certains articles de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* allègent les preuves qui doivent être présentées en matière de changements climatiques lors des études d'impacts de grands projets énergétiques, comme la construction de pipelines.

Ces changements limiteraient aussi la participation citoyenne aux audiences publiques de l'Office, selon les groupes environnementaux.

La directrice de ForestEthics, Karen Mahon, soutient que ces changements doivent être abrogés parce qu'ils bâillonnent les Canadiens et minent la démocratie.

Selon l'avocat David Martin de Vancouver, les efforts déployés par l'industrie pétrolière, le gouvernement Harper et l'Office national de l'énergie pour restreindre la participation citoyenne lors des audiences publiques violent le principe de liberté d'expression.

La juge en chef Beverley McLachlin et ses collègues Richard Wagner et Clément Gascon devront décider si la Cour suprême entendra la demande de contestation. On ignore à quel moment cette décision sera rendue.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca

Adjoint à la recherche et adjoint administratif

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Fort Smith, TNO**

Aménagement des forêts

Poste permanent

Le traitement initial est de 32,28 $ l'heure (soit environ 62 946 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 202 $.

Nº du concours : 12916 **Date limite :** 19 août 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Centre des ressources humaines de Fort Smith,
C. P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Téléc. : 867-872-3298;
courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

Spécialiste de la formation Administration communautaire

Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Hay River, TNO**

Administration centrale territoriale

Poste temporaire de deux ans

Le traitement initial est de 51,29 $ l'heure (soit environ 100 015 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 934 $.

Nº du concours : 12887 **Date limite :** 14 août 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Centre des services des ressources humaines de Hay River,
62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Gestionnaire principal de programme Projets majeurs

Ministère des Transports — **Inuvik, TNO**

Poste temporaire de quatre ans

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12917 **Date limite :** 21 août 2015

Infirmier en santé communautaire

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Łutselk'e, TNO**

Poste temporaire de deux ans

Le traitement initial est de 49,02 $ l'heure (soit environ 95 589 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 19 403 $.

Nº du concours : 12927 **Date limite :** 19 août 2015

Infirmier en santé communautaire

Agence de services communautaires tłı̨chǫ — **Behchokǫ̀, TNO**

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 49,02 $ l'heure (soit environ 95 589 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 124 $.

Nº du concours : 12899 **Date limite :** 16 août 2015

Infirmier communautaire aux soins de santé primaires et infirmier praticien communautaire

Agence de services communautaires Tłı̨chǫ — **Behchokǫ̀, TNO**

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 40,85 $ l'heure (soit environ 79 657 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 934 $.

Nº du concours : 12895 **Date limite :** 16 août 2015

Travailleur en mieux-être communautaire

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Łutselk'e, TNO**

Poste temporaire de deux ans

Le traitement initial est de 32,28 $ l'heure (soit environ 62 946 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 19 403 $.

Nº du concours : 12919 **Date limite :** 21 août 2015

Ingénieur technologue en milieu hospitalier de niveau I

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services des installations

Poste permanent

Le traitement initial est de 37,27 $ l'heure (soit environ 72 677 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12928 **Date limite :** 14 août 2015

Secrétaire juridique

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Division des affaires juridiques

Poste permanent

Le traitement varie entre 32,28 $ et 38,54 $ l'heure (soit entre 62 946 $ et 75 153 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12936 **Date limite :** 14 août 2015

Infirmier auxiliaire autorisé

Collège Aurora — **Yellowknife, TNO**
Services de soins aux patients

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km en voiture de Yellowknife.

Le traitement initial est de 37,27 $ l'heure (soit environ 72 677 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12929 **Date limite :** 20 août 2015

Assistant de projets majeurs

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**

Poste temporaire de quatre ans

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12918 **Date limite :** 14 août 2015

Travailleur de relève pour les liaisons culturelles avec les Chipewyans

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Programme de mieux-être pour les Autochtones

Services aux langues officielles autochtones

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km en voiture de Yellowknife.

Le traitement initial est de 28,97 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12907 **Date limite :** 14 août 2015

Infirmier autorisé Chirurgie

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Opérations

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,75 $ l'heure (soit environ 83 363 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12911 **Date limite :** 18 août 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Immeuble Laing, 3e étage, C. P. 1320,
Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445,
courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Tricia Foster à NWT Pride

Une expérience déstabilisante

Tricia Foster était à Yellowknife le 8 août dernier pour animer un atelier sur la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre, et la francophonie. Elle a aussi livré un spectacle dans le cadre du *NWT Pride*.

Noémie Bérubé

Invitée par l'Association franco-culturelle de Yellowknife, qui en était à sa première collaboration avec le festival, l'artiste francophone du Nord de l'Ontario a eu un beau court séjour en terre ténoise.

« C'était génial parce que c'est un peu un site mythique », a lancé la chanteuse, dès le début de l'entrevue.

Tricia Foster raconte comment s'est déroulé sa rapide fin de semaine dans la capitale ténoise : « Wow! Je n'ai pas été à Yellowknife longtemps, mais je me sens comme si j'étais à la maison. Le paysage et les gens, je vois beaucoup de ressemblance. Je me suis vraiment amusée! »

Samedi, elle avait rendez-vous avec les festivaliers pour animer un atelier en français sur la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre. « Juste un peu avant de donner mon atelier j'étais un peu perdue, je ne comprenais pas à quel point la langue avait rapport avec ma sexualité. Peu importe où tu es dans le monde et quelle langue tu parles, il y a des gens ignorants, des gens qui acceptent et d'autres qui n'acceptent pas et je ne voyais pas vraiment un lien avec la francophonie », a confié Tricia.

Elle avait reçu la consigne de commencer une discussion en français. Cependant, sur place, elle a rapidement constaté le manque de participation francophone et a transformé son atelier en séance d'écriture. Le thème du festival cette année était *Free to be*. Tricia Foster a demandé aux participants de composer une chanson en lien avec celui-ci et d'y ajouter des mots en français.

Lors de l'activité de l'artiste invitée, il y avait des gens des Premières Nations qui ont demandé l'ajout d'autres langues. « À la fin de l'atelier, on a eu deux langues autochtones, le français et l'anglais qui ont pris possession de la chanson », a-t-elle mentionné. L'exercice d'écriture a permis aux participants d'apprendre à composer une mélodie tout en partageant diverses langues et en vivant un échange de cultures.

Mme Foster était ravie du résultat final : « C'est toujours quelque chose de différent, on ne sait jamais qui va se pointer, ni quel type d'échange il va y avoir. Je n'ai jamais trop d'attentes au début et je suis toujours éblouie et heureuse à la fin. »

L'artiste francophone ontarienne Tricia Foster lors du NWT Pride, le samedi 8 août. (Crédit photo: Dany Julien)

Spectacle unique

Le 8 août, elle était accompagnée de Shawn Sasyniuk, le batteur et le réalisateur de ces deux premiers albums. Le duo n'avait pas joué ensemble depuis longtemps et le plaisir de se retrouver sur la scène à Yellowknife se faisait ressentir. Celle que l'on reconnaît pour sa « grande gueule » a présenté un pot-pourri de ces trois albums. « C'était drôle pour moi parce que normalement, mes spectacles sont dans des salles super intimes et tout le monde comprend ce que je dis. Mon expérience samedi était un peu déstabilisante dans le sens où c'était en plein air et parce qu'en raison du *beer garden,* qui était un peu loin, je me sentais éloignée de la majorité des gens sur le site. Par rapport à la langue, aussi, puisque je n'étais pas certaine qui comprenait et qui ne comprenait pas. Pour moi c'était un peu déstabilisant, mais ça fait partie de ce que je fais et ça n'a rien enlevé par rapport à mon expérience à *Pride*. » Malgré tout, Tricia Foster a exprimé haut et fort son désir de revenir à Yellowknife.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

APPEL DE DEMANDES

Comités d'appel de l'assistance sociale des Territoires du Nord-Ouest

– Toutes les collectivités, TNO –

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation accepte actuellement les demandes de résidents des Territoires du Nord-Ouest (TNO) qui souhaitent siéger à titre de membres du Comité d'appel de l'assistance sociale (le Comité).

Le ministre nomme les membres du Comité pour un mandat de deux ans. Le Comité exerce ses activités en vertu de la *Loi sur l'assistance sociale* et des règlements, politiques et lignes directrices du Programme de la sécurité du revenu. Le Comité est saisi des appels des demandeurs qui ne sont pas d'accord avec une décision du Programme, et peut confirmer, annuler ou modifier une décision.

Si vous souhaitez siéger à titre de membre du Comité, veuillez faire parvenir une lettre de motivation d'une page accompagnée d'un CV à jour à l'adresse ci-dessous. Nous devons recevoir votre dossier au plus tard :

À 15 h, HEURE LOCALE, LE 4 SEPTEMBRE 2015.

Votre candidature pourrait être conservée au dossier afin de pourvoir des postes vacants.

Renseignements généraux :

Mme Michelle Staszuk
Registraire des appels
Bureau des appels,
programmes et services du MÉCF
62, Woodland Drive,
bureau 207, C. P. 4215
Hay River NT X0E 1G5
Tél. : 867-874-2359
ou 1-855-546-1232 (sans frais)
Téléc. : 867-874-2361
Courriel : michelle_staszuk@gov.nt.ca

MOTS CROISÉS

Nº 384

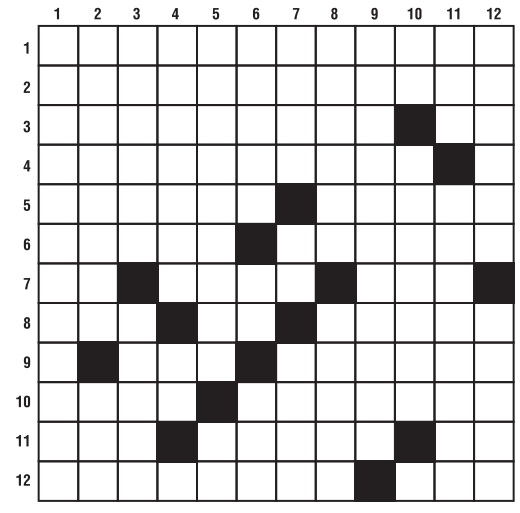

HORIZONTALEMENT

1- Appel, manifeste.
2- Qui coupe tout élan.
3- Se dit d'un remède préparé à l'avance. – Dupé.
4- Registres de sons qu'une voix peut produire sans difficulté.
5- Frère d'Électre. – Poète arabe du 6e siècle.
6- Cassai, brisai. – Occasionne.
7- Personnel. – Attention à quelque chose. – Agence de presse américaine.
8- Résine malodorante. – Drame lyrique japonais. – Cité étrusque vers 400 ans avant Jésus-Christ.
9- Manifestation d'une maladie chez quelqu'un. – Petite quantité.
10- N'a subi aucun lavage en parlant de fils. – Serra dans un corset.
11- Personnel. – Rendue efficace, par des essais répétés. – Personnel.
12- Dans la Marne. – Point cardinal.

VERTICALEMENT

1- Planète en cours de formation.
2- Recourues. – Île grecque du Dodécanèse.
3- Procédé d'impression. – Convention signée.
4- Produisis un bruit aigu, grinçant. – À le.
5- Vendions par une vente aux enchères, par les copropriétaires. – Doublée.
6- Trouble, excite. – Fut condamnée à marcher avec des sabots. – Inepte, stupide.
7- Qui a peu d'épaisseur. – Durée de temps. – Fit des faux plis.
8- L'arche de Noé s'y arrêta. – Dans la Haute-Loire.
9- Qui a l'aptitude particulière à faire quelque chose.
10- À la mode. – Se dit des organes végétaux portés par un stipe.
11- Retire. – Courtes mélodies.
12- Impartial. – Convenable.

RÉPONSE DU Nº 384

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Capricorne, Verseau et Poissons

SEMAINE DU 16 AU 22 AOÛT 2015

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous aurez à vous mettre sur votre 36, pour une raison ou pour une autre. Vous investirez sur votre image, que ce soit pour des motifs professionnels ou personnels.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous aurez une montagne de boulot à accomplir de toute urgence. Vous serez généreusement récompensé pour vos efforts. Vous aurez ensuite droit à une promotion.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Votre sens de l'esthétisme sera à son comble et vous réaliserez continuellement des chefs-d'œuvre au cours de vos activités quotidiennes. Votre patience vous sera profitable, pour une raison ou pour une autre.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Il est possible que vous passiez une partie de la semaine à la maison. Si vous avez de jeunes enfants, vous aurez de nombreux préparatifs à prévoir, notamment pour la rentrée scolaire.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous aurez beaucoup plus de déplacements à effectuer et ils risqueront d'être un peu plus longs que prévu. Ne refusez pas les invitations de vos amis pour décrocher et vous amuser. Lâchez prise.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous devriez trouver toutes les solutions nécessaires pour régler le moindre souci financier. N'hésitez pas à consulter vos amis et différents professionnels pour avoir l'heure juste.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
L'action sera au rendez-vous et le temps défilera à une vitesse folle. Vous réussirez à mettre à profit votre créativité. Contre toute attente, un projet de nature artistique sera lucratif bien assez vite.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Même si le temps est une denrée rare, persévérance et détermination vous permettront d'arriver à vos fins. Au travail, vous aurez besoin d'aimer votre emploi pour vous sentir bien.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous pouvez vous attendre à une vie sociale plutôt endiablée. De plus, vous bénéficierez d'une imagination extraordinaire, ce qui vous permettra de réaliser un grand chef-d'œuvre, à votre plus grand étonnement.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Le temps sera une denrée rare et vous n'aurez d'autre choix que de coordonner avec précision toutes vos activités. Vous devrez lâcher prise pour atténuer le stress.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous pourriez vous accorder de petites vacances. Il sera important de s'attarder à tous les détails, surtout si vous planifiez un voyage. Ce sera aussi l'occasion de lâcher votre fou, peu importe les circonstances.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Il y aura beaucoup d'émotions dans l'air! Soyez prudent avec l'argent; vous pourriez avoir tendance à faire quelques achats impulsifs. Essayez de vous gâter avec modération.